

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Marie FALL

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

***« Les mesures provisoires devant la Commission
et la Cour africaines des droits de l'homme et des
peuples »***

**Vendredi 26 avril 2024 – 14h30
Salle 3050 - UNI MAIL**

Le jury de thèse est composé de :

- M. Ludovic HENNEBEL, professeur à la Faculté de droit et de science politique, Aix-Marseille Université, France (par Zoom) ;
- Mme Maya HERTIG RANDALL, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance) ;
- M. Makane Moïse MBENGUE, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiant-e-s

La séance est publique